



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Précarité alimentaire - pauvreté

Question écrite n° 12577

Texte de la question

M. Matthieu Marchio alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation de précarité alimentaire qui touche un nombre croissant de personnes. Selon les données de la Fondation Abbé Pierre, en 2020, près de 5,5 millions de personnes en France ont été confrontées à des difficultés pour se nourrir correctement. La situation a été bien sûr aggravée par la crise économique et sociale causée par la pandémie de covid-19. En France, 9,3 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 14,7 % de la population française ; 31,3 % des étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté ainsi que 7,6 % des retraités ; un enfant de moins de 18 ans sur cinq vit au sein d'une famille pauvre et 33,6 % des personnes vivant dans une famille monoparentale sont dans le besoin, soit une proportion 2,4 fois plus élevée que dans l'ensemble de la population. Cette situation a de graves conséquences sur la santé et le bien-être des personnes concernées. Le manque d'accès à une alimentation saine et équilibrée entraîne des problèmes de nutrition, des carences et des maladies liées à l'alimentation. La précarité alimentaire ne se limite pas aux personnes sans emploi ou vivant en dessous du seuil de pauvreté, de nombreux travailleurs à faible revenu, les étudiants et les personnes âgées font également face à des difficultés pour accéder aux besoins primaires de l'humanité. De plus, la précarité alimentaire a un impact sur la vie quotidienne des individus, qui doivent faire face à des choix difficiles, comme sacrifier d'autres besoins essentiels ou même leur dignité : des étudiants sont ainsi poussés à se tourner vers la prostitution pour tout simplement pouvoir se nourrir. Les organisations caritatives et les banques alimentaires font de leur mieux pour soutenir les personnes mais il est nécessaire de mettre en place des politiques et des mesures structurelles urgentes pour lutter contre ce grave problème. Ainsi, il souhaite savoir quelles dispositions le Gouvernement compte mettre en place sérieusement pour remédier à ce fléau indigne du pays.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Marchio](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12577

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Enfance, jeunesse et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2023](#), page 9614

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)